

Projet éolien de La Saulsotte - Acoustique

- Les projets éoliens sont soumis à la [réglementation sur la lutte contre les bruits de voisinage](#), la plus stricte d'Europe. L'émergence autorisée, différence entre le bruit avec les éoliennes et le bruit sans les éoliennes, est de : **5 décibels le jour et 3 décibels la nuit** (pour les niveaux de bruit supérieur à 35 décibels).
- Des mesures de bruit, appelées réceptions acoustiques, sont effectuées de manière régulière et sur la durée de vie du parc.

D'où provient le bruit des éoliennes ?

Origine aérodynamique : passage des pales devant le mât. Il a été fortement réduit par l'optimisation de leur conception (forme, matériau, etc.).

Origine mécanique : aujourd'hui quasiment imperceptible, grâce à la mise en œuvre d'engrenages silencieux, de coussinets amortisseurs, de capitonnages, etc.

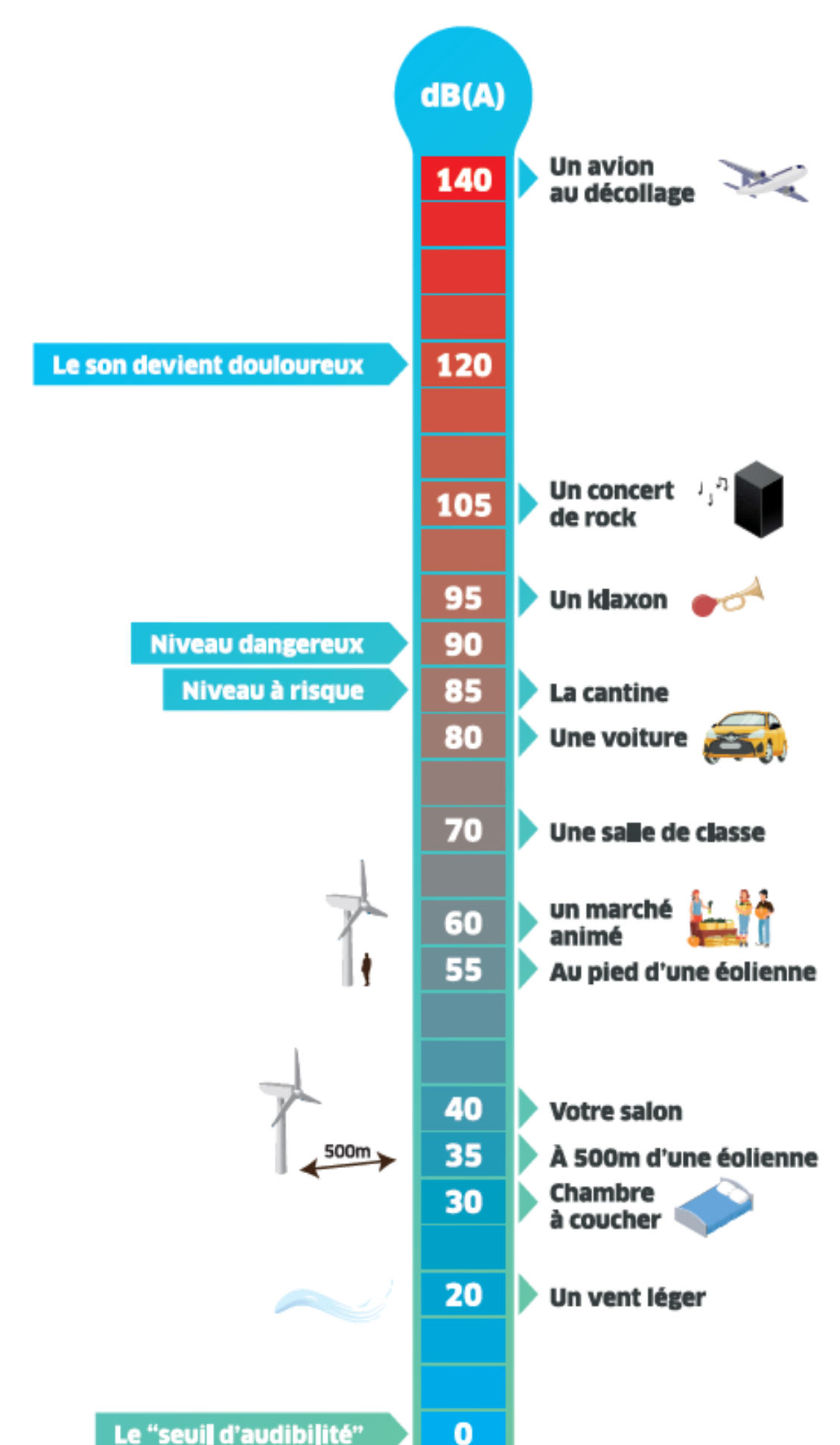
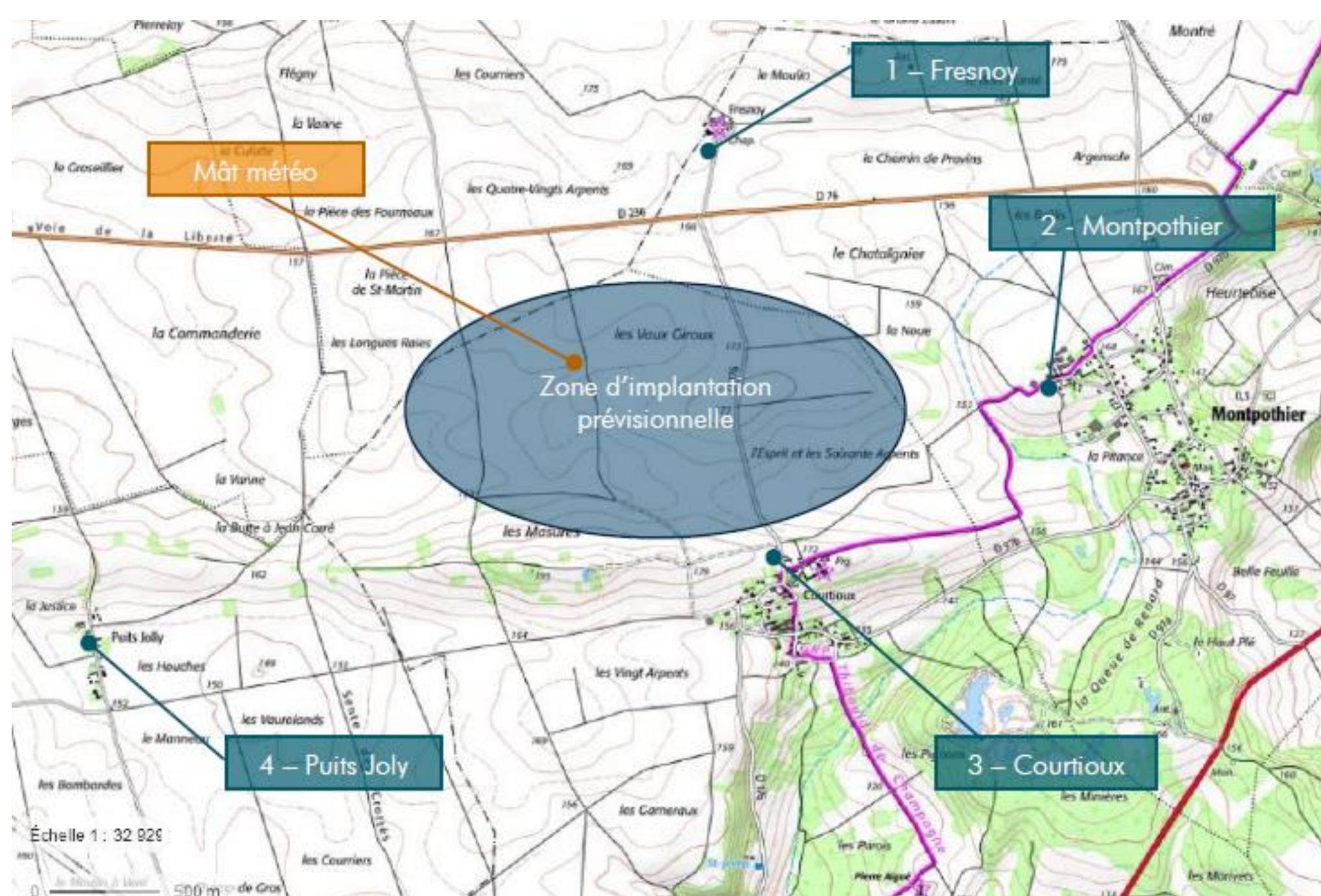
• Au pied d'une éolienne, le niveau sonore s'élève à **55 décibels (intérieur d'une voiture)**. Plus on s'éloigne des éoliennes, plus le bruit diminue : **à 500 m, le bruit perçu n'est plus que de 35 décibels (intérieur d'une chambre)**.

• Plus le vent souffle, plus le bruit augmente. Cependant le bruit lié à la présence de végétation, de lignes électriques, de bâtiments, s'amplifie plus rapidement que le son émis par les éoliennes.

• Selon l'Agence Française de Sécurité Sanitaire, de l'Environnement et du Travail ([AFSSET, 2008](#)), ces niveaux sonores **sont sans conséquence sur la santé**.

• Les éoliennes **n'émettent quasiment pas d'infrasons**. Ceux-ci sont d'ailleurs générés partout où le vent souffle sur des bâtiments, des arbres, etc.

Quelle est la situation actuelle ?



Des écoutes ont été réalisées aux quatre lieux habités les plus proches de la zone d'implantation du projet. La seconde partie de l'étude acoustique est en cours. L'objectif de celle-ci est de détecter une éventuelle émergence sonore du bruit des éoliennes par rapport à la situation actuelle, et de définir des mesures de réduction le cas échéant.

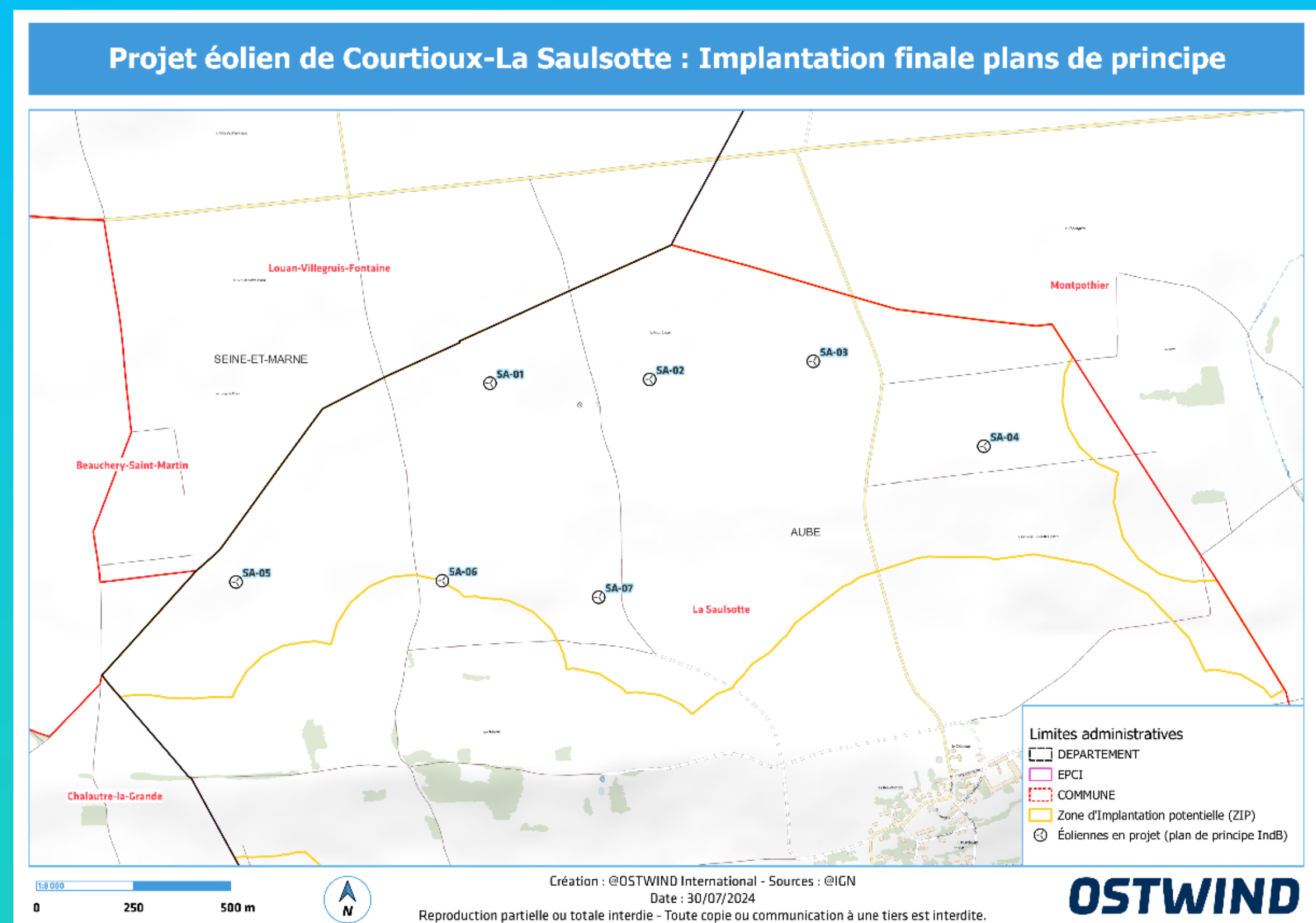
Projet éolien de La Saulsotte - Description

Le projet a été initié par OSTWIND en 2014 en étroite concertation avec les élus de la commune. En fin d'année 2024, OSTWIND a intégré ENGIE Green, mais l'équipe projet et les méthodes restent inchangées.

Quelle zone est étudiée aujourd'hui ?

Le projet comprend :

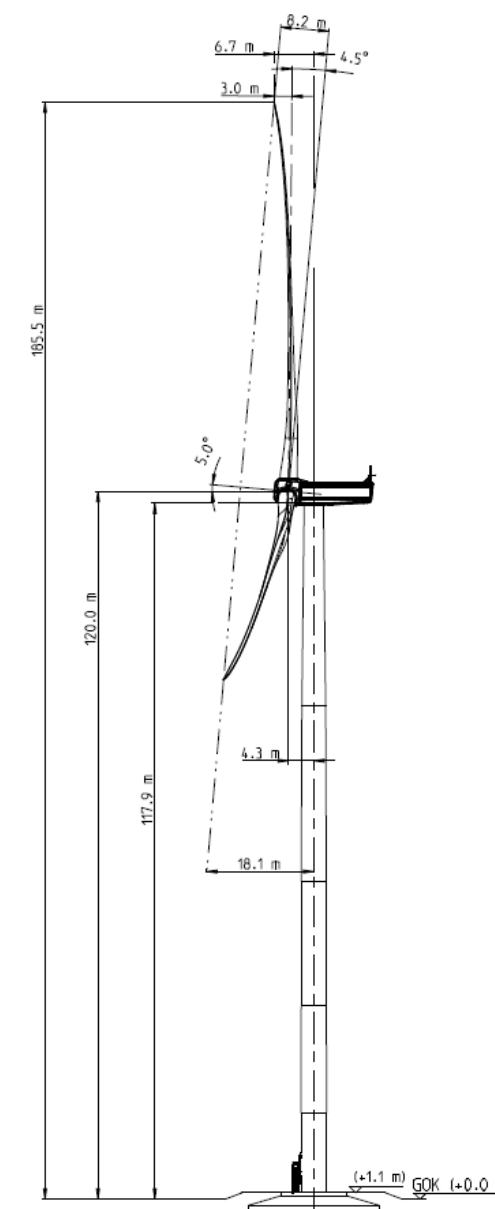
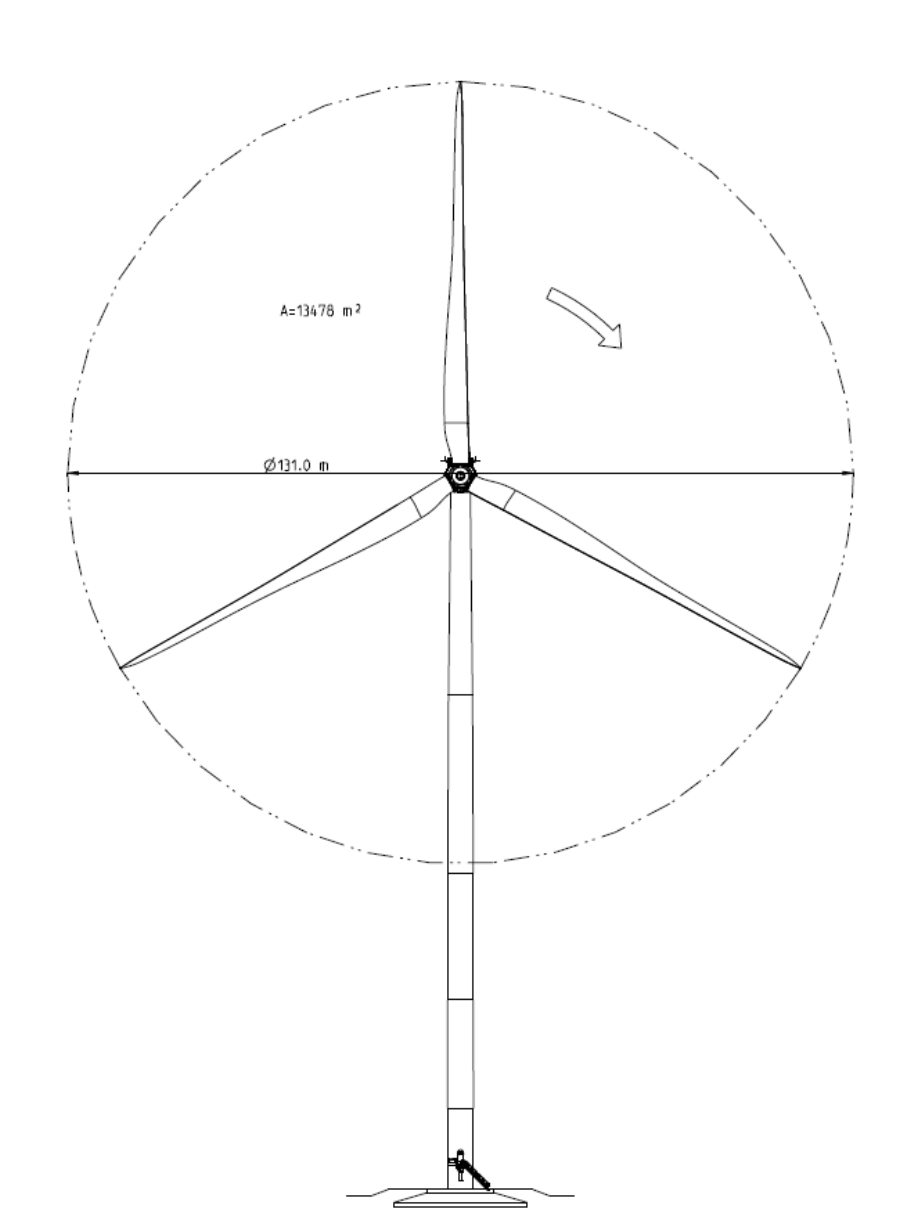
- L'installation de 7 éoliennes
- Deux postes de livraison
- La création et le renforcement de pistes
- La création de plateformes,
- La création de liaisons électriques entre éoliennes jusqu'au poste de livraison
- Le raccordement au réseau de distribution d'électricité via le poste source



Quels types d'éoliennes sont envisagées ? *

Fournisseur	Modèle	Puissance max (MW)	Diamètre (m)	Hauteur de la nacelle (m)	Hauteur totale (m)
Nordex	N 117 – 3.6	3,6	117	91	149,5

*les modèles notés ici le sont à titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer selon les études en cours et les offres des constructeurs



Projet éolien de La Saulsotte - Etapes

Date	Etapes
Juin 2014	Délibération du conseil municipal pour l'étude de faisabilité
Septembre 2014	Rencontre des propriétaires et exploitants, et sécurisation foncière de la zone d'étude
Janvier 2021	Délibération du conseil municipal pour le lancement du projet
Avril 2021	Installation du mât de mesure
Mai 2021	Lancement des études naturalistes et paysagères
Septembre 2021	Lancement des études acoustiques
Février 2022	Lancement de l'étude d'impact
Novembre 2023	Concertation : première permanence publique avec échange avec les riverains
Janvier 2023	Avis du conseil municipal sur les variantes d'implantation (délibération)
Décembre 2024	Présentation du projet au pôle EnR de la DDT de l'Aube
Printemps 2025	Finalisations des études naturalistes, paysagères, acoustiques, et de l'étude d'impact
Mai 2025	Dépôt de la demande d'autorisation environnementale
Eté/Automne 2025	Instruction du dossier en préfecture
2026	Autorisation du projet
2028	Mise en service du parc



Photomontage du projet

Projet éolien de La Saulsotte

Enjeux des milieux naturels

Comment analyse-t-on les milieux naturels ?

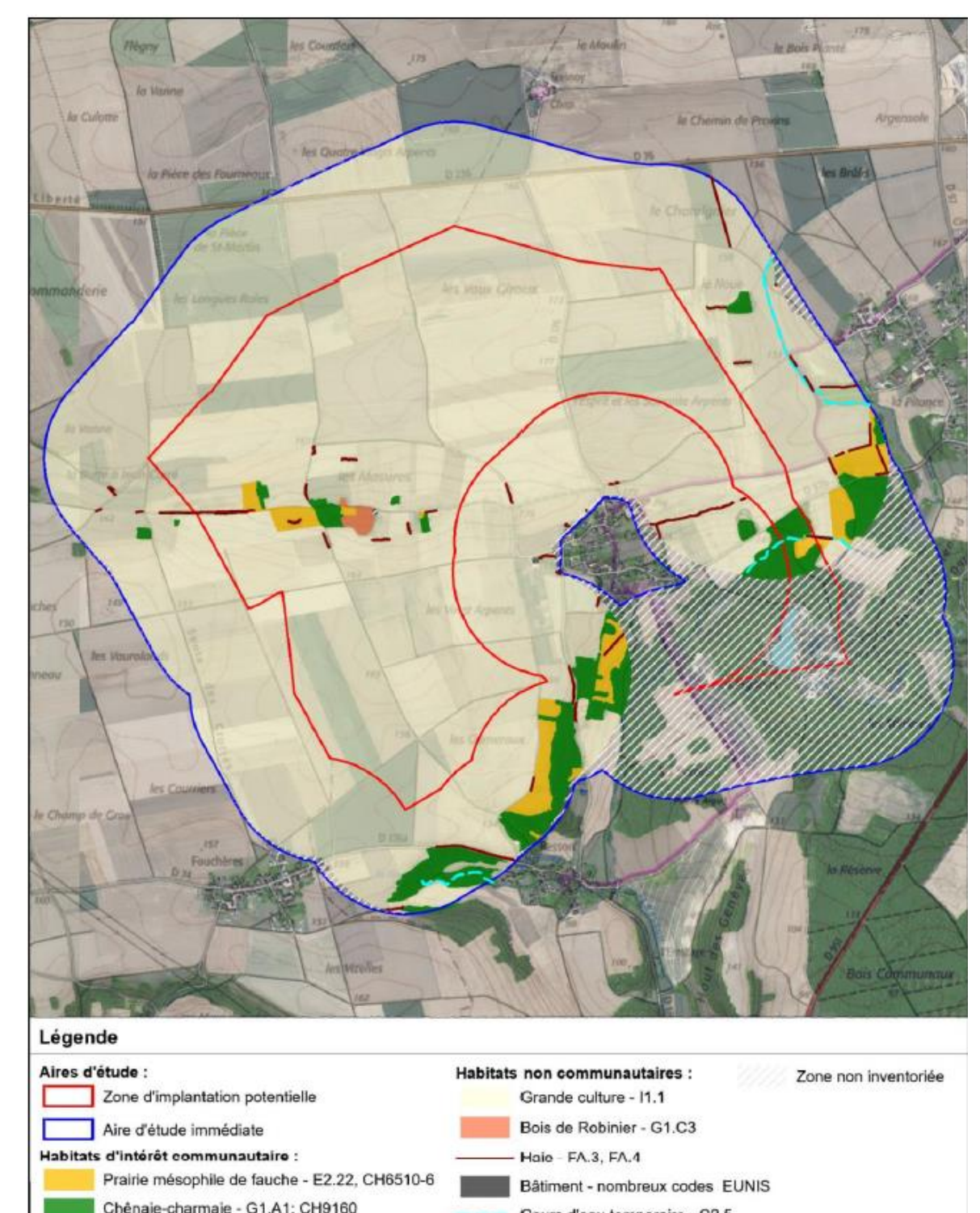
Le volet milieux naturels de l'étude d'impact est réalisé par le bureau d'études spécialisé **ENVOL**. Une étude bibliographique a été réalisée avec des données recensées via l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, et la DREAL Hauts-de-France : inventaire des sites **Natura2000**, des Zones d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (**ZNIEFF**), des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (**ZICO**) ou encore des Réserves Naturelles Nationales et Régionales...

Relevés de terrain par des experts naturalistes :

- Zones humides : les investigations ont été menées le 26 octobre 2023, via 10 sondages pédologiques.
- Flore et habitats naturels : trois passages ont été effectués sur le terrain, le 5 mai 2022, le 30 juin 2022 et le 27 juillet 2022.
- Ornithologie : les inventaires ont été menés durant un cycle complet avec 26 sorties entre le 12 août 2021 et le 9 juin 2022. Huit sorties ont été consacrées à la phase prénuptiale, six à l'étude de la reproduction, dix à la migration postnuptiale et deux aux hivernants. Les conditions météorologiques ont été globalement bonnes.
- Chiroptères : les 12 sessions de prospection sur site se sont déroulées de manière à couvrir au mieux l'ensemble de la période d'activité du cycle biologique des chauves-souris sur l'année 2021/2022. Quatorze points d'écoutes au sol ont été utilisés, en plus du dispositif SM3BAT sur le mât de mesures pour des écoutes en altitude.
- Mammifères, amphibiens et reptiles : la sortie pour étudier les mammifères a eu lieu le 27 juillet 2022, les sorties concernant les amphibiens ont eu lieu les 7 et 8 mars, et 17 mai 2022, et le passage pour les reptiles le 27 juillet 2022.

Que pouvons-nous dire sur la flore et l'habitat ?

Les sondages pédologiques n'ont révélé aucune zone humide. Le site est très majoritairement composé de grandes cultures, et de une moindre mesure de boisements et de haies. L'enjeu est faible sur les milieux ouverts de cultures, et modéré sur les quelques zones boisées ou arborées. Les boisements et les haies sont des habitats à enjeux pour l'avifaune et les chiroptères sur certaines périodes du cycle biologique (de reproduction ou de mise bas).



Source: Envol

Quelles observations sur la faune?

Parmi les espèces d'oiseaux identifiées sur site, l'Alouette des Champs, et la Caille des Blés peuvent potentiellement s'installer dans les cultures pendant la période de reproduction.

Les haies et les boisements sont secteurs de fortes activités pour les chiroptères en période de chasse et de transit. Les milieux ouverts de cultures présentent des enjeux modérés à fort en périodes de transit uniquement.

Les quelques mammifères contactés sur site sont principalement concentrés au niveau des haies et boisements. Une seule espèce, le Lapin de Garenne peut fréquenter les milieux ouverts.

Les enjeux pour les quelques espèces d'amphibiens et d'insectes sont jugés très faibles à faibles. Concernant les reptiles, aucune espèce n'a été identifiée lors des inventaires sur le terrain.

Projet éolien de La Saulsotte

Enjeux paysagers

Comment analyse-t-on le paysage ?

Le volet paysager de l'étude d'impact a été confié au bureau d'études spécialisé SAVART PAYSAGE. Les paysagistes ont abordé le territoire du projet successivement à trois échelles : une aire éloignée (10 à 18 km), une aire rapprochée (2 à 10 km) et une aire immédiate (2km autour du site).

Les ensembles paysagers identifiés

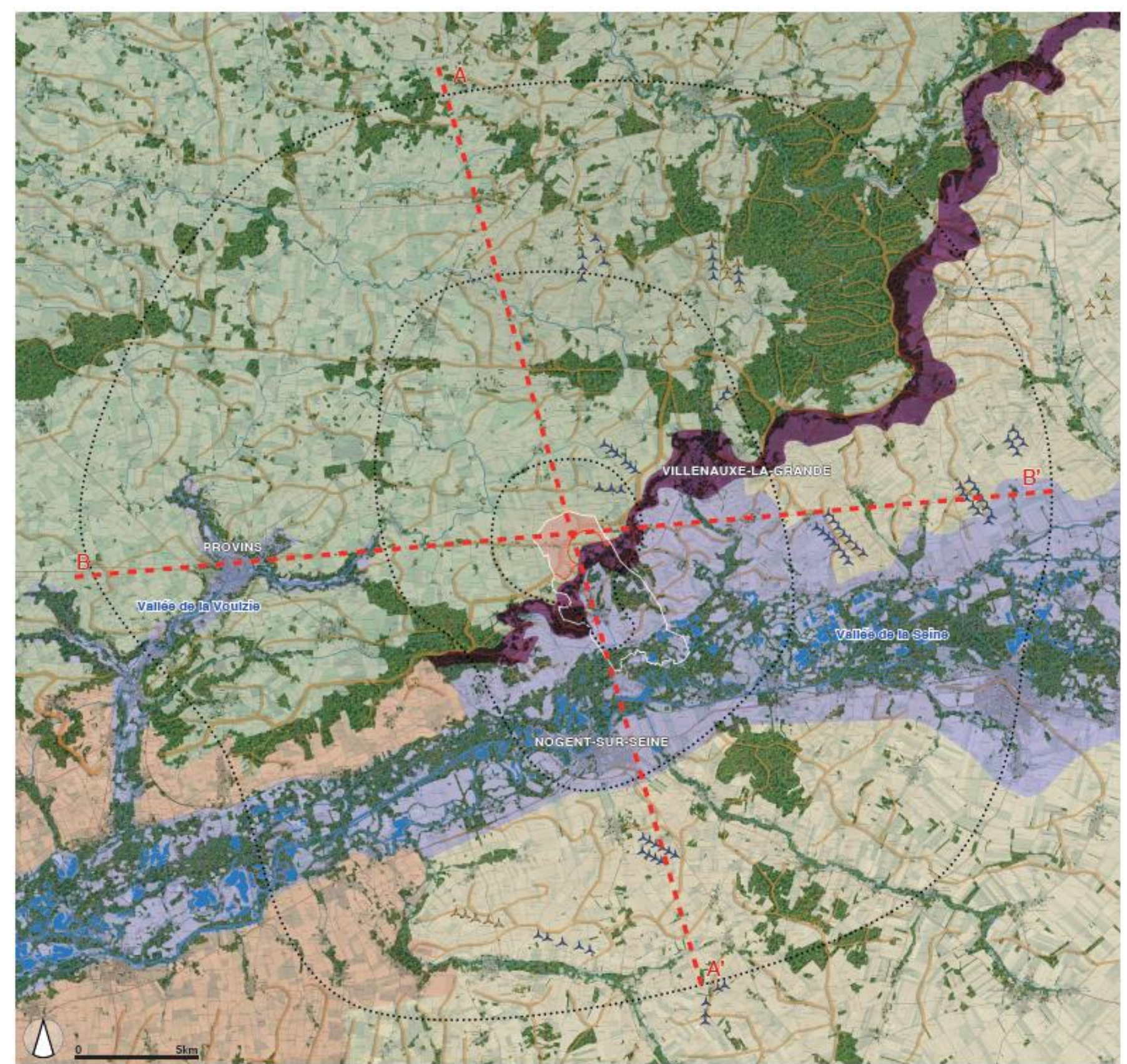
La Brie, caractérisé par des grandes cultures céréalières

Le Cuesta d'Ile-de-France, paysage riche d'une culture viticole avec le vignoble AOC Champagne, reconnue au patrimoine mondial de l'UNESCO

La Vallée de la Seine, structurée par les lignes de crêtes et les coteaux et les cours d'eau, profite d'un relief encaissé comblé par la végétation haute, et d'une urbanisation dense

Les Rebords de Plateaux, construits par les collines et les vallons des affluents de la Seine

La Champagne Crayeuse, caractérisée par son alternance d'ondulations douces, et d'étendues planes. Le sol y est parfois cultivé, ou boisé.



Source: SAVART PAYSAGE

Synthèse des sensibilités paysagères

Aire d'étude éloignée : En raison de la distance à la zone du projet et de la topographie, la visibilité sur les éoliennes sera réduite, et restera très ponctuelle. La cité médiévale de Provins, et le vignoble inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ont fait l'objet d'une analyse minutieuse.

Aire d'étude rapprochée : La visibilité restera ponctuelle depuis cette aire d'étude, essentiellement depuis certains hameaux, ou villages, et les axes routiers. Une attention particulière sera donnée aux vignobles AOC Champagne au niveau de Villenauxe-la-Grande

Aire d'étude immédiate : Cette aire intègre la commune de La Saulsotte, quelques hameaux (Courtioux, Puits-Jolly, Fouchères, La Queue-aux-Bois), et le village de Monthier. Les sensibilités sont principalement concentrées sur les hameaux à proximité du projet (en particulier sur Courtioux, lieu d'implantation du parc), et les routes proches du site, comme la D 236.



Source: SAVART PAYSAGE